



Pourquoi un Challenge Smart Port ?

Ce Challenge d'innovation ouverte s'adresse à des start-ups qui souhaitent développer des solutions innovantes pour répondre aux enjeux du Port du Futur. Ce programme réunit les promoteurs de la démarche Smart Port, le Grand Port Maritime de Marseille, la CCI Marseille Provence et Aix Marseille Université, 7 grands groupes et les acteurs de l'écosystème portuaire et numérique d'Aix-Marseille..

Avec le soutien de l'écosystème local et des partenaires du projet les PME innovantes et startups sélectionnées pourront mettre en œuvre leur solution pour répondre aux défis lancés à l'occasion de ce challenge et ainsi contribuer à la réalisation du port du futur.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, Aix Marseille Université et le Grand Port Maritime de Marseille se sont mobilisés et ont reçu le soutien de thecamp, campus d'innovation pour explorer le futur, et de sept grands groupes internationaux présents sur la Métropole Aix Marseille Provence, pour mettre à la disposition des entreprises innovantes des lieux d'expérimentation, des données, des équipes et des moyens de communication.

Commente candidater ?

Les startups / PME auront du 10 octobre au 31 novembre pour candidater en ligne sur le site www.lefrenchsmartportinmed.com et exposer leur motivation à travailler sur les défis choisis.

Les 7 Défis :

- **CMA/CGM** « Comment optimiser les opérations portuaires ? »
- **EDF** « Comment s'appuyer sur les énergies renouvelables pour le raccordement des navires au réseau électrique ? »
- **GPM** « Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre du transport de fret ? »
- **Hammerson-Terrasses du Port** « Comment mieux informer les usagers sur et autour du port ? »
- **INTERXION** « Comment mesurer la capacité des batteries avec un capteur à bas coût ? »
- **La Meridionale** « Comment informer les chauffeurs de la position à quai d'une remorque ? »
- **Naval Group** « Comment établir une cybercartographie portuaire ? »

Le site internet propose des fiches descriptives de chaque défi.





La méthode :

Après la clôture des candidatures (le 30 novembre) un jury composé des grands groupes et des partenaires du Challenge sélectionnera une entreprise innovante pour chacun des défis proposés.

Les conditions et les modalités de développement des solutions répondant aux Défis feront l'objet d'une convention particulière qui précisera les conditions opérationnelles de l'expérimentation (lieu d'expérimentation, mise à disposition de données, implication RH des Grands groupes...), ainsi que les droits de propriété intellectuelle et industrielle attachés à la solution développée.

Les entreprises innovantes ainsi sélectionnées pourront, pendant 3 mois, tester et mettre en œuvre leur solution sur des lieux mis à disposition par les partenaires du Challenge.

Une récompense de 15.000 € sera attribuée à chaque entreprise sélectionnée.

Elle aura accès à des données privilégiées, pourra mobiliser les équipes du grand groupe porteur du Challenge et bénéficier du soutien de thecamp, « campus d'innovation pour explorer le futur », pour prototyper ses solutions et en proposer des versions communicantes.

Les partenaires :

Les Organismes :

Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, Grand Port Maritime de Marseille, Aix Marseille Université, thecamp, Naval Group, Hammerson, La Méridionale, EDF PACA, Interxion, CMA-CGM.

Les Financeurs :

Etat, Conseil Régional, Métropole

